

Les actualités LAVAUTINES PENDANT LA SAISON ESTIVALE *LES ECOLES SE SONT FAIT UNE BEAUTE*



Toutes les informations sont à votre disposition sur internet :
<http://www.mairie-lavau.fr>

SOMMAIRE

- 3 **EDITO**
- 4 **Travaux**
- 5 **Nos Ecoles**
- 6 **Les activités périscolaires - la bibliothèque**
- 7 **Vie associative - Vivre à Lavau**
- 13 **L'état civil - Les dates à retenir**
- 14 **Civisme, les règles**
- 15 **Infos Pratiques**
- 16 **Vos droits, vos démarches**

Mentions légales :

Les actualités Lavautines, journal trimestriel édité par la Mairie de LAVAU, 18 grande rue - 10150 Lavau

Téléphone : 03-25-81-06-04

Télécopie : 03-25-80-23-23

contact@mairie-lavau.fr - www.mairie-lavau.fr

Impression : Mairie de LAVAU - Tirage : 500 exemplaires

Responsable de la publication : Jacky CORNIOT

Création / Impression : LANA Group - contact@lana-group.fr

Permanence / accueil du public :

Les lundi et mardi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Les Mercredi et Jeudi de 9h à 12h

Les Vendredi de 9h à 13h et de 15h à 17h

Permanence du Maire :

Le Lundi de 16 h 00 à 18 h 00 sur RDV

Crédits photos (hors mentions contraires) : Mairie de LAVAU

Crédits photos : Mr DOS SANTOS

Octobre 2017 - Tous droits réservés. Toute reproduction même partielle interdite sauf autorisation.

EDITO

Le MAIRE donne la parole à son 1^{er} adjoint



La période estivale est déjà éloignée pour beaucoup d'entre nous, en espérant que chacun ait pu en profiter pleinement.

La vie communale poursuit ses cycles. Nos écoles se sont remplies avec joie pour certains et des peines pour les plus petits qui avancent dans l'inconnu avec leur première rentrée. De belles découvertes les attendent, celles-ci les aideront à franchir cette grande étape de leur vie.

Le monde associatif a fait sa reprise également, en proposant trois nouvelles sections afin de répondre au mieux à vos demandes.

Les élections nationales de cette année apportent des changements importants pour les élus.

Les choix des orientations du gouvernement impactent directement la vie et la gestion des communes, dont les dotations qui se réduisent régulièrement depuis quelques années. Pour notre commune, environ un tiers en trois ans. Nos nouveaux dirigeants demandent encore et encore des efforts financiers à tous, obligeant les collectivités à beaucoup de prudence dans leurs investissements et dans les réalisations à mener.

Certains de ces projets sont réduits ou reportés, voir abandonnés pour éviter l'endettement. Respectant notre engagement pour une fiscalité stable, nous avançons prudemment, d'autant plus que certains points avec Troyes Champagne Métropole (TCM) sont toujours en discussion.

Restons optimistes, espérons que ces mesures se concrétisent afin que le plus grand nombre d'entre nous en profite au quotidien.

Que la lecture de ce nouveau bulletin vous soit agréable.

Yves DAUVET

À VOTRE DISPOSITION

- La Mairie a fait installer, sur le parking de la salle socioculturelle, une BORNE pour alimenter les véhicules fonctionnant à l'électricité.
- Deux places vous sont réservées.



LES TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE

TRAVAUX de VOIRIE

La GRANDE RUE

La réunion publique s'est déroulée à la mairie le 14 septembre 2017. Délai prévu de ces travaux : 1er semestre 2018



La RUE du ROY

La réunion publique s'est déroulée à la mairie le 19 octobre 2017. Délai prévu de ces travaux : 2ème semestre 2018

PARKING à la ZAC du MOUTOT (E.MOTORS)

Les travaux seront réalisés pour la fin de l'année 2017

CHEMIN au BOEURRE

Délai prévu de ces travaux : 1er trimestre 2018.

Rappel : il a été décidé de réaliser des travaux afin de sécuriser et d'aménager ce chemin. (voie interdite aux véhicules)

NOS ECOLES

Ecole Maternelle

Projet piscine : familiarisation avec l'eau

En Avril et Juin les 9 chats bottés de la grande section accompagnés de Laurence, Mélissa, Serge, Aurelien et Alexandre ont découvert les joies de l'eau en allant pendant 11 séances à la piscine de l'océlan à ROSIERES. Au programme : apprentissage de l'eau, tête sous l'eau, objet à aller chercher sous l'eau, sauter dans l'eau et au final sauter dans l'eau à l'aide d'un tapis.



Fête d'école

Le 24 juin a eu lieu la fête de fin d'année. Cette année encore cela fut un énorme succès. La matinée a commencé avec un magnifique spectacle de danse et de chant accompagné par une violoniste. Après le spectacle, parents et enfants ont pu profiter des jeux et du pot de l'amitié. Au programme : jeu de basket, pêche à la ligne, jeu des anneaux.

La rentrée des classes

RYTHMES SCOLAIRES : le retour à la semaine des 4 jours est acté

La municipalité en concertation avec les parents et le personnel enseignant a validé cette solution.

Ecole Maternelle



Les vacances sont bel et bien finies pour les élèves de maternelle et primaire qui ont repris le chemin de l'école le lundi 4 septembre. La rentrée a été marquée par le changement des rythmes scolaires avec le retour à la semaine de 4 jours. La rentrée s'est passée dans la bonne humeur avec très peu de pleurs chez les petits et beaucoup de joie chez les plus grands. Souhaitons à tous les enfants une bonne année scolaire.

Ecole Primaire



Rue de la FIN :

en raison du plan Vigipirate il est interdit de s'arrêter et de stationner.
Le parking est disponible !

A LA BIBLIOTHEQUE

Rappel :

La cotisation à la bibliothèque est gratuite pour les Lavautins.

Venez nombreux !

- Service de partage de livres
- Bébé lecteur 1 Jeudi par mois, se renseigner à la bibliothèque.

Horaires :

- lundi-mardi-jeudi 16h-18h,
- mercredi 15h-18h
- vendredi 16h-19h

Tél : 03.25.76. 03.80

email : bibliotheque-lavau@orange.fr

<https://www.facebook.com/bibliothequelavau10/>

Mercredi 28 juin et jeudi 20 juillet : Ludothèque La Girafe

Seconde édition pour La Girafe. La vingtaine d'enfants de 3 à 11 ans, encadrée par les bénévoles de cette association, ceux de la bibliothèque et le personnel de la garderie, s'est retrouvée autour de divers jeux : stratégie, rapidité, aventures, mémorisation, habileté, réflexion, etc. ... Répartis en fonction de leur âge, les enfants ont écouté attentivement les règles expliquées par les bénévoles de La girafe avant de se faire plaisir. Le large éventail que propose la ludothèque permet aux enfants de découvrir des nouveautés à chaque fois. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.



A vos agendas :

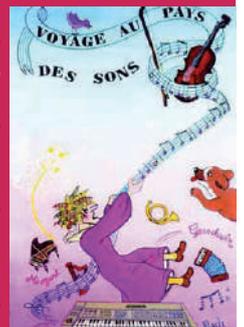
NOUVEAU !

Un club lecteurs se réunira une fois par mois, le vendredi de 18h à 19h. C'est l'occasion de faire partager ses coups de cœur et de découvrir de nouveaux auteurs dans une ambiance conviviale. Premier rendez-vous : vendredi 10 novembre. Pour de plus amples renseignements, contacter la bibliothèque.

Mercredi 29 novembre

à 15h à la salle socioculturelle

Voyage au pays des sons, par Jean-Jacques Guéroult. Pour les enfants de 2 à 11 ans.



Il était une fois un instrument qui n'avait plus de voix. Son musicien entreprend alors un voyage au Pays des Sons. Là, de surprises en surprises, de bruits en musique, il découvre une petite Mélodie bien jolie qui rêve justement d'être chantée par cet instrument. Mais Madame Grince ne l'entend pas de cette oreille-là...

Sur inscription au 03.25.76.03.80 dès le 2 novembre (places limitées).

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Depuis le jeudi 4 septembre, les activités sportives ont repris.

- ALEXANDRE
- SYLVIE
- BERNADETTE

accueillent 16 enfants de 17h à 18h.

Les activités se déroulent dans la cour de l'école primaire ou dans la salle socioculturelle en cas de mauvais temps.

Les enfants peuvent pratiquer du basket, du football, du badminton, des jeux scolaires, mais aussi des parcours de motricité ou de coordination. Beaucoup d'énergie est dépensée, mais les enfants sont très heureux et en redemandent.



VIE COMMUNALE / VIE ASSOCIATIVE

A CORPS JOIE



L'heure de la rentrée a sonné. Les vacances, j'en suis sûr, ont été profitables à chacune et chacun d'entre vous. Maintenant, il faut peut-être faire un peu de sport pour éliminer les quelques écarts faits pendant cette période estivale.

A CORPS JOIE peut vous aider à rester en forme toute l'année grâce à ses ateliers de gymnastique, de folk et cross-training qui redémarrent de plus belle !

Vous pouvez également vous détendre grâce à notre atelier de relaxation, donner libre cours à vos talents artistiques et manuels aux ateliers cartonnage, encadrement, carterie.

L'association propose également un atelier couture ouvert aux débutants et aux plus expérimentés.

L'éventail des activités s'élargit encore avec la création d'un atelier de tarot et de l'atelier « s'amuser sans faute », ou comment faire de l'orthographe d'une façon ludique ! Ponctuellement nous ouvrons un atelier art floral.

Un voyage ouvert à tous a été organisé à Provins, magnifique ville de Seine et Marne.

Compte tenu des multiples activités proposées par l'association, soutenue par la municipalité, les bénévoles ne chôment pas et méritent un coup de chapeau !

A noter sur votre agenda le marché de Noël qui aura lieu à la salle socio-culturelle le 26 novembre 2017.

Vous avez dû trouver dans votre boîte aux lettres le programme de toutes ces activités.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le Président Mr Jacques ROUSSEAU.

Déplacement à PROVINS

Le samedi 16 octobre il a été organisé une visite de cette belle cité médiévale. Les participants ont été très satisfaits de cette journée passée à arpenter les ruelles bordées de maisons moyenâgeuses, à visiter les souterrains et les magnifiques halles gothiques semi-enterrées. Un tour en petit train a permis de parcourir la ville et les remparts sans se fatiguer. Une belle journée passée dans la bonne humeur.



Le 14 JUILLET Lavau en fête !

Le temps clément cette année a facilité l'accueil des Lavautins pour le traditionnel apéritif. Toujours le plaisir de se retrouver entre amis ou voisins pour évoquer une multitude de sujets.

Ensuite, tout le monde est passé à table. Et là encore les discussions ont redoublé en dégustant le barbecue.

Les enfants étaient impatients de profiter des jeux de plein air et en particulier de la structure gonflable, la grande nouveauté de cette année.

Le chamboule-tout, les courses en sac et la récolte de bonbons avec les très belles pinatas confectionnées, comme chaque année, avec beaucoup d'imagination par Zouléma, ont été également appréciés.

Le plaisir d'être ensemble, une bonne journée pour Tous !



VIE COMMUNALE / VIE ASSOCIATIVE

Le VIDE GRENIER le 25 JUIN

La commission des loisirs est une nouvelle fois satisfaite du déroulement du vide-grenier.

Les permanences assurées en mairie pour la réservation des 250 emplacements (plus que les années précédentes) facilitent en effet l'installation de tous les exposants.

Le soleil présent toute la journée favorise l'animation autour de la buvette des « Petits Lavautins ».

C'est toujours un plaisir d'entendre « nous reviendrons pour le bon accueil, la convivialité, le bon esprit et la propreté de tout l'espace ».

A l'année prochaine ! Rendez-vous mi-juin .



Les MAISONS FLEURIES

Rappel :

Comme chaque année au mois de mai, élus municipaux et agents en charge des espaces verts de la commune se sont retrouvés pour une visite de l'ensemble des réalisations. Le concours ouvert à tous, est avant tout destiné à favoriser le fleurissement de la commune et offrir un cadre de vie plus agréable à tous.

Comme préconise le Comité Départemental, toutes les maisons ont été prises en compte, sans inscription préalable.

Le jury évalue les jardins selon plusieurs critères :

- L'importance du cadre végétal (présence d'arbres, arbustes ...)
- Structure générale de l'espace (répartition des végétaux, harmonie des couleurs, des formes ...)
- Qualité et quantité du fleurissement (présence d'annuelles ou de vivaces ...)
- Utilisation de décors inertes (dallage, pavés, pots, mobilier extérieur ...)
- Entretien des pelouses et bordures.

Pour rappel le jury se déplace à l'improviste. Les récompenses seront attribuées de manière à encourager toutes les démarches servant à l'amélioration du cadre de vie de la commune. Les lauréats recevront une invitation pour la remise des récompenses qui sera effectuée lors des vœux du Maire en janvier 2018.

La FNACA

**fédération nationale
des anciens combat-
tants
Algérie-Maroc-Tuni-
sie**

Le Congrès départemental de l'association s'est déroulé le 21 octobre à Creney près Troyes.

Un compte rendu sera fait sur notre prochain bulletin .

CEREMONIES

Hommage aux 53 Martyrs de 1944

Le dimanche 27 août, comme tous les ans depuis 1944, la commune de Creney a rendu hommage aux 53 victimes, la plupart très jeunes, exécutées sur le territoire de la commune. Après l'Office religieux, les participants se sont retrouvés devant le Monument de l'Allée des Martyrs pour le dépôt de gerbes et pour écouter les messages émouvants évoquant cet épisode tragique, vécu dans la commune. L'Harmonie, les Pompiers, la Gendarmerie, les familles de Victimes, les Officiels, les Associations et de nombreuses personnes étaient au rendez-vous.



L'Harmonie de Pont Ste Marie – Lavau – Creney *Avec l'orchestre de l'école de musique Maurice Faillet*

SAMEDI 25 Novembre 2017 à 20h30 à la Maison de l'Animation et de la Culture MAC 10, avenue Michel Berger 10 150 Pont sainte Marie.

Concert de Sainte Cécile sur le thème des Mythes, Contes et Légendes par l'Orchestre d'harmonie de Pont Sainte Marie Lavau Creney (50 musiciens).

Au programme : Les musiciens de Brême avec David NEUVILLE récitant, Blanche Neige, Anna GOLDIN la dernière Sorcière, West Side Story, Morning Song et Légende Héroïque.



VIE COMMUNALE / VIE ASSOCIATIVE

L' Association L'Outil en Main Sainte-Maure/Seine-Melda-Coteaux

L'assemblée générale s'est tenue le 22 septembre à Sainte Maure et le Président Daniel DULOT prit la parole pour souhaiter la bienvenue à tous et remercier tous les participants. Il rappelle que l'Outil en Main démarra à Troyes en 1987, que le bureau national (surnommé l'UNION) se trouve rue Jeanne d'Arc et qu'il y a maintenant 160 Associations en France.

Il donna ensuite la parole aux différents responsables pour détailler l'ordre du jour prévu : Rapport moral et d'activités, Rapport financier, Rapport d'orientation, Cotisations, désignation des Membres du conseil d'administration et des délégués pour finir par les questions diverses.

Pour l'année 2016-2017, 32 enfants de 9 à 14 ans ont été pris en charge par 48 hommes et femmes de métiers. (4 jeunes de Lavau) 22 enfants viennent le mercredi de 14h à 17h30 et 10 enfants sont présents le samedi de 9h à 12h30. Ils viennent en principe pour 2 ans mais peuvent, si cela est possible au niveau nombre, rester 4 ans.

519 ateliers ont permis de créer 302 réalisations diverses (dans énormément de corps de métiers) et ceci pendant 1557 heures de bénévolat.

Certaines réalisations sont vendues dans différentes manifestations où l'Outil en Main est présente (marchés de Noël de Sainte Maure et Barberey, portes ouvertes à Saint Maure, journées européennes des métiers à Troyes) et permettent l'achat de matériel.

Un partenariat a été fait avec le CFA de Pont Ste Marie ce qui permet d'utiliser les laboratoires de cet établissement.

Tous les ans des certificats et diplômes d'initiation sont remis aux enfants.

Pour conclure, l'objectif de l'association est : améliorer le développement et la transmission des métiers du patrimoine et des métiers manuels et le maître mot pour pérenniser l'association : « ne pas perdre son âme ».



La FÊTE du VILLAGE les 7 et 8 octobre

La conception de notre bulletin ayant été faite avant l'organisation de notre fête du village, son compte-rendu paraîtra lors du prochain bulletin.

Rappel du programme :

Le 7 octobre : Fête foraine, Maquillages, Couette-Couette la Clownette, Retraite aux flambeaux avec lampions et l'Harmonie de la Chapelle St Luc et Repas Dansant.

Le 8 octobre : Fête Foraine, Sculptures sur Ballons, Structures gonflables avec Restauration sur place.

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Une sortie capitale pour le CCAS

Si l'année dernière nos aînés ont découvert les Vosges, cette année la sortie proposée par le CCAS était nettement plus urbaine.

En effet, le jeudi 15 juin tout un groupe est « monté » à la capitale, direction la tour Eiffel pour embarquer à bord d'un bateau mouche pour un déjeuner croisière sur la Seine. Tandis que les plus beaux monuments de Paris défilaient sous leurs yeux, nos aînés ont savouré un excellent repas servi par un personnel souriant et efficace. Quoi demander de plus!!!! Eh bien si justement! La journée n'était pas terminée! Le bus a conduit ensuite nos Lavautins à la tour Montparnasse pour prendre un peu de hauteur: 34 étages avalés en ascenseur pour découvrir un magnifique panorama sur Paris. Et pour ceux qui en redemandaient, il suffisait de gravir les marches de 2 étages supplémentaires pour avoir Paris à leurs pieds avec une vue à 360 degrés.

Au retour chacun avait de belles images en tête et était très heureux d'avoir partagé un bon moment de convivialité.

Où le CCAS entrainera-t-il les aînés l'année prochaine ? Il faudra patienter un peu pour le savoir !



L'Association

« Les PETITS LAVAUTINS »

Les vacances terminées, l'association « Les Petits Lavautins » fait sa rentrée avec à sa tête un nouveau président Pierre Rodriguez. L'association organise plusieurs manifestations dont les bénéficiaires vont directement aux écoles. Nous invitons les parents à venir nous rejoindre et/ou nous apporter leur aide en réalisant des gâteaux pour nos manifestations. La première manifestation aura lieu le samedi 14 octobre avec le loto. Nous vous attendons nombreux ! Ensuite la vente de chocolats, un vide grenier puériculture, la vente de fleurs et la participation au marché de Noël compléteront le programme.

Association ADMR du Mantenay

La référence du service à la personne.

Un service de mutualisation et de rationalisation au service des associations .

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 13 septembre 2017 à Barberey-Saint-Sulpice et débuta par le mot d'accueil du Président Rénaud ROYERE avec les remerciements aux salariés, aux bénévoles et aux communes.

Le rapport moral est présenté :

- Activité en hausse de 11,5 % malgré une légère baisse du nombre « de clients » mais avec davantage d'heures facturées. L'effectif est de 33 salariés.

De nouveaux services ont été créés :

- Le service polyvalent d'activités à domicile, le service de portage des repas, le pôle prévention (lutte contre l'isolement des personnes âgées).

L'association du Mantenay couvre 7 communes :

Barberey Saint Sulpice, Lavau, Macey, Montgueux, Saint Benoit sur Seine, Saint Lyé, Sainte Maure – Hameau de Vannes. 189 « clients » pour 25 255 heures de prestations.

Pour LAVAU : 12 personnes assistées pour 3 376 heures.

Bilan financier très positif mais l'excédent est reversé à l'ADMR de l'Aube dans le cadre de la mutualisation de toutes les ADMR.

**Coordonnées : 12 rue Robert Baudouin 10600 Barberey St Sulpice, tél/fax 03 25 41 06 83
admr.mantenay@fede10.admr.org**



VIVRE À LAVAU



VITALSPORT

Les 9 et 10 septembre 2017, Décathlon organisait son 7ème Vital Sport : 58 disciplines mises en valeur par 49 clubs Auboisiens, dont 4 clubs présents pour la première fois : cyclisme, kick boxing, modern /street jazz, et pole dance !

L'occasion pour tout un chacun de découvrir, tester gratuitement un ou plusieurs sports, ou tout simplement de prendre des renseignements avant de devenir soi-même sportif !

La météo rafraîchissante n'a pas découragé les visiteurs, aussi nombreux que les années précédentes. Elle a tout juste limité le nombre de baptêmes de plongée !

Le Vital Sport se déroule depuis plusieurs années en même temps que la semaine européenne de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique et sportive, « Sentez-vous Sport » organisée par le Comité National Olympique et Sportif Français. Le but étant d'inciter les personnes atteintes de diabète, de la maladie de Lyme ou toute autre pathologie à faire du sport mais également de faire prendre conscience à tous de la menace pour la santé publique que fait courir la sédentarité !

Alors si vous n'avez pas eu l'occasion de participer à cet événement festif et sportif, pensez-y pour l'année prochaine !



IL FAUT SAVOIR:

**Invitation des ENTREPRISES du village
le 14 Novembre à la salle socioculturelle.**

Pour établir un contact entre tous et évoquer les problèmes éventuels, le Maire et son conseil invitent toutes les entreprises à venir dialoguer.

LES DATES À RETENIR

Dimanche 11 Novembre : Cérémonie de l'Armistice 1918 à 11h45

Dimanche 19 Novembre : Repas des Aînés à la salle socioculturelle

Dimanche 26 Novembre : Marché de Noël à la salle socioculturelle

Mercredi 29 Novembre : Spectacle à la salle socioculturelle à 15 h

Jeudi 18 Janvier 2018 : Vœux à la salle socio culturelle

Fin Janvier : prochain bulletin communal.



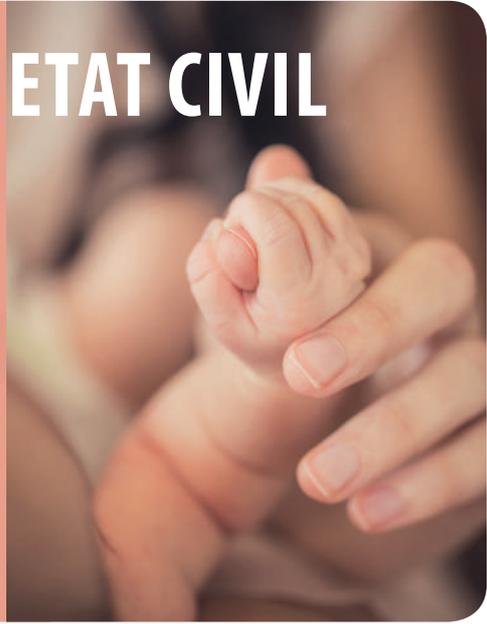
MAIRIE DE
Lavau

Naissances : Ishaq HADDADI né le 14 Juin 2017
Ismail HADDADI né le 14 Juin 2017
Wendy PHRASAVAH née le 19 Juin 2017
Aliya BOULACHEB née le 8 Août 2017
Emma MILARD née le 1 Septembre 2017
Andréa PETIT née le 3 Septembre 2017
Milo SOULBIEU né le 7 Septembre 2017
Liyano MICHEL né le 13 Septembre 2017

Mariage : QUEYRIOUX Mathieu et LOMBARD Alexandra
le 15 Juillet 2017

Décès : BARON Colette le 3 Août 2017
Seules les personnes recensées dans nos registres sont transcrites dans l'état civil du bulletin

ETAT CIVIL



CIVISME - INFORMATION

INCIVILITÉS ET NUISANCES

LE BRUIT

Rappel de l'article 10 de l'arrêté préfectoral n°08-2432 du 22 juillet 2008

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Pour préserver de bonnes relations de voisinage, prévenez vos voisins si vous devez exécuter des travaux importants qui pourraient leur causer une gêne.

REPRESSION des DEPOTS SAUVAGES de DECHETS

Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 (JO du 27 mars 2015)

L'abandon des débris sur la voie publique, actuellement punis d'une contravention de 2ème classe (150 euros) est désormais passible d'une amende de contravention de 3ème classe (450 euros).

TROTTOIRS

L'entretien des trottoirs, notamment déneigement, tonte, désherbage incombe à chaque riverain, qu'il soit locataire ou propriétaire. Les trottoirs doivent permettre le passage des personnes à mobilité réduite et ne sont pas un lieu de stationnement permanent. Les propriétaires d'animaux domestiques doivent maintenir les lieux propres après leur passage. Depuis le 1er janvier 2017, la vente en libre-service des pesticides n'est plus autorisée. Ces produits sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Les produits de biocontrôle et produits utilisables en agriculture biologique ne sont pas concernés par cette mesure.

LES ABOIEMENTS

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

PLANTATIONS

Le propriétaire d'un terrain n'est pas libre de planter de la végétation où il veut, ni même de s'abstenir d'élaguer ses arbres et arbustes. A la fin de l'été, arbres et arbustes ont bien poussé et la végétation se trouve généralement luxuriante. La question de la taille des arbres et arbustes s'impose nécessairement à tous les propriétaires fonciers, et elle ne peut pas être négligée ! Pour éviter les conflits de voisinage, le Code civil impose en fonction des distances de plantation par rapport aux fonds (terrain) voisins, certaines règles concernant la hauteur des arbustes, arbres et haie séparatives. Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes. Selon l'article 671 du Code civil, cette distance est de : 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ; 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

IMPORTANT :

Les propriétaires sont tenus de couper les branches et les racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Le maire peut imposer aux riverains des rues, allées, cours, avenues ... de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage ou portent atteinte à la visibilité par les automobilistes. Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet au terme d'un délai d'un mois, la commune obligera les propriétaires riverains et leurs représentants à effectuer l'élagage par toutes les voies de droit.

Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure.



VOS DROITS, VOS DEMARCHES

De quoi ai-je besoin ?	Où puis-je le trouver ?	Que dois-je fournir pour l'obtenir ?
Formulaires Permis de construire, Déclarations Préalables	Sur www.service-public.fr ou en mairie	
Carte Nationale d'Identité	En mairie	Liste des documents sur www.service-public.fr
Passeport Biométrique	Dans les mairies les plus proches de Lavau : Creney, Troyes (sur rendez-vous), La Chapelle St Luc	Liste des documents sur www.service-public.fr
Extraits ou actes de naissance, mariages, décès pour les personnes enregistrées à Lavau	Sur www.mon.service-public.fr (créer un compte personnel) ou en mairie	Carte Nationale d'Identité
Inscription sur listes électorales	Sur www.mon.service-public.fr (créer un compte personnel et posséder un scanner) ou en mairie	Livret de famille + Carte Nationale d'Identité ou passeport + justificatif de domicile de moins de 3 mois
Recensement militaire obligatoire dès l'âge de 16 ans	Sur www.mon.service-public.fr (créer un compte personnel et posséder un scanner) ou en mairie	Livret de famille + Carte Nationale d'Identité ou passeport + justificatif de domicile de moins de 3 mois
Formulaires demandes certificat immatriculation véhicule, Déclarations perte ou vol certificat immatriculation	Sur www.mon.service-public.fr (créer un compte personnel) ou en mairie	
Formulaires déclarations cession véhicule, liste médecins renouvellement permis de conduire, certificat médical, demandes	En préfecture ou en mairie	

Conciliateur de justice

Il peut intervenir pour des conflits d'ordres civil, commercial, social ou rural tels que : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges de la consommation, malfaçons de travaux. Nommé par le premier président de la cour d'appel, il intervient gratuitement et en toute confidentialité.

Permanences à la mairie de Pont Ste Marie 1 jeudi sur 2 sur Rdv 03 25 81 20 54

Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube

Afin de connaître vos droits ou obligations, ou de comprendre les termes des décisions de justice et des textes de loi, les juristes du CDAD répondent à toutes les questions juridiques que vous pourriez vous poser et ont pour rôle de vous informer, aider et orienter dans vos démarches juridiques.

Intervenant gratuitement et en toute confidentialité, leur domaine d'intervention est très vaste : droit de la famille (divorce, séparation, autorité parentale, décès...), droit des victimes, droit pénal, droit du travail, droit du logement (bail, achat, vente, succession), droit de la consommation...

Des permanences ont lieu à la Maison de Justice et du Droit de Troyes (03 25 83 18 90), ou à proximité.

Permanences juridiques uniquement sur rendez-vous :

BARBEREY : 03 25 76 67 93
 CRENEY : 03 25 81 82 60
 St LYE : 03 25 76 60 07
 MACEY : 03 25 70 32 77

Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017
St Lyé le 09 de 10h à 12h	St Lyé le 13 De 10h à 12h	St Lyé le 11 De 10h à 12h
Barberéy le 16 9h30 à 10h30	Barberéy le 20 De 9h30 à 10h30	Barberéy le 18 De 9h30 à 10h30
Macey le 03 9h30 à 11h30	Creney le 07 De 9h à 11h	Macey le 05 De 9h30 à 11h30

IDÉE DÉCO À FAIRE SOI-MÊME

La commune de Lavau vous propose une petite activité DIY (de l'anglais « Do It Yourself » traduite « Faites le vous-même ») pour décorer vos cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Pour cette réalisation vous aurez besoin :

- D'un dessin de plume (voir au dos)
- De belles feuilles de couleur
- De la peinture dorée (ou argentée)
- De ruban

- 1- Découpez soigneusement les plumes à l'aide des modèles puis positionnez les sur votre papier de couleur.
- 2- Tracez le contour de la plume puis découpez là.
- 3- Réalisez ensuite une petite pointe dorée en bas des plumes et laissez sécher.
- 4- Pliez-les et accrochez-les à votre cadeau grâce au ruban.

Une belle idée pour personnaliser vos cadeaux et pour faire participer vos enfants !



IDÉE DÉCO À FAIRE SOI-MÊME



LA PAGE PRATIQUE

MAIRIE : - 18 Grande Rue - 10 150 LAVAU	Télécopie	03 25 80 23 23	Tél.....	03 25 81 06 04
Heures d'ouverture : lun - Mar de 9h à 12h & 16h à 18h ; Mer - Jeu de 9h à 12h; Vend de 9h à 12h & 14h à 17h				
Le Maire et ses Adjointes reçoivent uniquement sur RDV.				
Email : contact@mairie-lavau.fr - Site internet : www.mairie-lavau.fr				
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX : Mme Claude HOMEHR	claude.homehr@aube.fr			06 23 80 57 52
Mr Philippe ADNOT	philippe.adnot@aube.fr			06 80 00 59 14
SERVICES PERISCOLAIRES : Cantine/Garderie 4 rue de la Fin				03 25 41 36 71
ECOLES : Maternelle : 1 Rue de la Fin - Directrice : Mme Laurence BORDELOT				03 25 80 41 17
Primaire : 4 Rue de la Fin - Directrice : Mme Carole INQUIETE				03 25 80 44 29
BIBLIOTHEQUE : 2 rue de la Fin.....				03 25 76 03 80
Heures d'ouverture : Lundi – Mardi – Jeudi : 16h à 18h - Mercredi : 15h à 18h - Vendredi 16 h à 19 h				
Email : bibliotheque@mairie-lavau.fr				
SALLE SOCIO-CULTURELLE : 5 Rue de la Fin, 10150 Lavau				
Conditions de location en Mairie (50 convives maxi). Merci de contacter le secrétariat.				
SIEA DE STE MAURE/LAVAU : Mairie de Ste Maure-1er étage-132 Rte de Méry- Mme BEGAUD.....				03 25 80 78 36
SDDEA DE PONT STE MARIE/CRENEY/LAVAU : Cité des Vassaulles-BP 3076-10012 Troyes.....				03 25 83 27 27
ECLAIRAGE PUBLIC : En cas de dysfonctionnement d'un candélabre, relevez le numéro sur le poteau et avertissez la mairie.				
RAMASSAGE des ORDURES Ménagères et tri sélectif : Tous les Jeudis				
En cas de dégât sur votre poubelle dû au service de ramassage des ordures ménagères, ou en cas de problème avec les bennes à verre et papier , contactez Troyes Champagne Métropole au				
				03 25 45 27 30
DECHETTERIE : Pont Ste Marie, Fermée le Mercredi.				
Horaires d'hiver d'octobre à mars : lundi-mardi-jeudi- vendredi de 9 h à 12 h de 14 h à 17h30 - Samedi de 9 h 00 à 17h30 - Dimanche 10 h 00 à 12 h 30				
Bennes à verre et papier implantées à La Vallotte route de Méry et rue des Moissons et à Lavau, Chemin des Corvées.				
MICRO-CRECHE à VILLECHETIF : 03 25 43 08 95 et BARBEREY SAINT SULPICE :				03 25 70 90 64
CORRESPONDANTE de PRESSE : Mme CONVERSAT Dominique				03 25 81 04 41
ASSISTANTES SOCIALES : Permanence à la Mairie de Creney le 1er lundi de chaque mois sur rendez-vous (Mme Sophie LATOUCHE)				03 25 37 04 77
INFIRMIERE DIPLOMEE : Mme ROBILLARD Aline				06 87 30 55 76
A.D.M.R : 12 rue Beaudoin à Barberey-Saint-Sulpice.....				03 25 41 06 83
HARMONIE DE PONT STE MARIE LAVAU CRENEY : Président : M. Jean François JEHEL				
Directeur de l'école de Musique : M. Pascal CUNIN				03 25 46 00 47
ENSEMBLE PAROISSIAL de PONT STE MARIE/LAVAU/CRENEY : 16 rue Pasteur à Pont Ste Marie				03 25 81 40 32
TRESORERIE DE PONT STE MARIE/STE SAVINE : 143 av. Pierre Brossolette BP389 à Troyes.....				03 25 43 43 70
LA POSTE : 21 Av Jean Jaurès à Pont Ste Marie.....				03 25 83 14 00
Du Lundi au Vendredi : 9 h 00 – 12 h00 et 14 h 00 – 17 h et le samedi : 9 h 00 – 12 h 00				
GENDARMERIE DE BARBEREY ST SULPICE : Rte Ste Maure.....	03 25 42 32 90			
POMPIERS DE LAVAU : M. Didier DAUVET (Caporal Chef de Lavau).....	06 50 59 67 88			
SAMU				15
SOS Médecins				3624

Un nouvel équipement dans
votre agglomération
la déchèterie de Saint-Lyé



Ouverture lundi 2 octobre
à partir de 14h

HORAIRES D'OUVERTURE

*Ouvert toute l'année,
sauf jours fériés*

Lundi

14h - 18h

Mardi

fermée

Mercredi

10h - 13h / 14h - 18h

Jeudi

fermée

Vendredi

14h - 18h

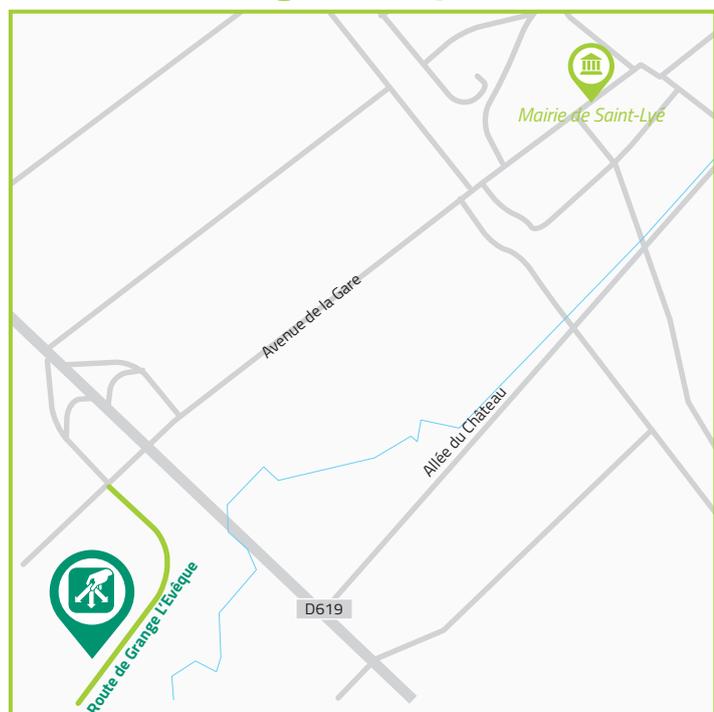
Samedi

9h - 13h / 14h - 18h

Dimanche

10h - 13h

→ **DÉCHÈTERIE DE SAINT-LYÉ**
23 route de Grange l'Evêque, ZA du Pilaout



**Accès gratuit et exclusivement
réservé aux particuliers**

Service Collecte de Troyes Champagne Métropole :
03 25 45 27 30 / collectedejets@troyes-cm.fr
www.troyes-champagne-metropole.fr



Les déchets acceptés



TOUT-VENANT



DÉCHETS VERTS



DÉBLAIS / GRAVATS



CARTONS



MÉTAUX



BOIS



MOBILIER



PAPIERS



VERRES



TEXTILES



APPAREILS ÉLECTRIQUES
ET ÉLECTRONIQUES



LAMPES



PILES ET
ACCUMULATEURS



BATTERIES



PNEUMATIQUES



HUILES DE FRITURE
ET DE VIDANGE



CARTOUCHES ENCRE



DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGES



Les déchets interdits



DÉCHETS MÉNAGERS



AMIANTE / CIMENT



BOUTEILLES DE GAZ



DÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES



EXTINCTEURS

Un agent d'accueil vous oriente.

Liste non exhaustive, soumise
à réglementation intérieure.



Les règles d'or

- Déposer 1 m³ de déchets au maximum par jour
- Présenter les produits ménagers dangereux dans des conditionnements fermés et étanches
- Toute récupération de matériaux est interdite

Offrez une seconde vie
à vos objets !
Faites un geste
écologique et solidaire !

